

ESCARRES : EVALUATION DES DISPOSITIFS MEDICAUX D'EFFLEURAGE

C. Bard¹, S. Bedjidian¹, A. Brouard¹, P. Faure², C. Doreau¹

¹ Secrétariat scientifique du CODIMS, service EPBU, AGEPS, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

² Pharmacie, Hôpital Saint-Louis, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Introduction

Trois produits ayant le marquage CE dans la prévention des escarres par effleurage étaient inscrits sur la liste des produits admis à l'AP-HP et fortement consommés :



Prescaryl® (Groupe Passeri)

Indication du marquage CE :

Adjuvant du nursing dans la prévention des escarres



18 236 unités par an



Sanyrene® (Urigo)

Indication du marquage CE :

Prévention de l'escarre de décubitus



141 720 unités par an



Conveen protect®(Coloplast)

Indications du marquage CE :

- Adjuvant du nursing de prévention des escarres
- Protection cutanée et apaisement de l'érythème chez l'incontinent, adulte ou enfant



40 549 unités par an

Méthodologie

Fin 2006 → redéfinition des besoins en pansements de cicatrisation en vue du renouvellement de l'appel d'offres + **inclusion des dispositifs médicaux (DM) destinés à la prévention des escarres.**

Le Comité des dispositifs médicaux stériles (CODIMS) central de l'AP-HP a réuni un groupe d'experts pluridisciplinaire composé de :

- ◆ Médecins de différentes spécialités : chirurgie générale, digestive et plastique, dermatologie, brûlés, endocrinologie, gériatrie, ORL, stomatologie, orthopédie, pédiatrie, anesthésie réanimation et réanimation médicale,
- ◆ Cadres infirmiers,
- ◆ Pharmaciens des PUI des hôpitaux de l'AP-HP.

→ Évaluation basée sur les **critères techniques et scientifiques** des produits commercialisés et leurs **consommations** au sein des établissements.

Résultats

Les experts ont reconnu **l'intérêt des DM destinés à l'effleurage** pour le confort du patient et des soignants. Ceux-ci ont été jugés **substituables entre eux**. Les experts ont décidé, à la majorité, de mettre en concurrence les produits disponibles sur le marché disposant de cette indication, pour n'en retenir qu'un et d'abandonner les systèmes de plaque mousse jugés inefficaces. Ces produits ayant des conditionnements différents, les offres ont été comparées par rapport à l'unité d'emploi multidose (tube ou flacon) en considérant que ce sont des conditionnements **à patient unique**.

PRODUIT RETENU → SANYRENE®



Selon les critères :

- ◆ bonnes qualités techniques (bon étalement, bonne pénétration, pas de film gras sur la peau)
- ◆ conditionnement adapté

Discussion – Conclusion

L'ensemble des consommations s'est donc reporté sur Sanyrene®.

MAIS → recours émanant des services de gériatrie adressé au CODIMS concernant le **Conveen Protect®**.

Double indication pour ce produit ; **en gériatrie** → majoritairement utilisé dans **la prévention des érythèmes chez les patients incontinents porteurs de changes complets**.

Le Sanyrene® ne dispose pas de cette indication et les alternatives disponibles en marché à l'AP-HP sont moins satisfaisantes → autres pommades à l'oxyde de zinc type Aoplastine® : moins appréciées par les soignants car difficile à éliminer et ne convenant pas aux grandes surfaces.

Cette requête met en évidence la nécessité d'effectuer des enquêtes de pratiques pour mieux cerner les contextes d'utilisation des DM à indications multiples, notamment lorsqu'ils sont fortement consommés.